



➔ PRISE EN MAIN MULTI SOCIÉTÉS

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités: paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés... .

2 jours - 2 100 € HT

→ frais de déplacement à votre charge
→ Au-delà de 3 participants, un tarif spécifique s'applique.

➔ OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel sPAIEctacle®: de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Assedic, les certificats Congés Spectacles...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

➔ PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquérir le logiciel
- ✓ Nouveau collaborateur qui ne connaît pas le logiciel

Plan de formation

Effectif • 1-2 participants

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Environnement du logiciel <ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation et mise à jour de version ✓ Sauvegarde et restauration ➤ Principes généraux d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les menus, les listes, les fiches ➤ Création de salariés <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'état civil ✓ L'abattement ➤ Création de contrats <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les professions ✓ Les rubriques de paies ✓ Les analytiques et le numéro d'objet ➤ A partir des contrats <ul style="list-style-type: none"> ✓ La DPAE ✓ Le contrat de travail papier ➤ Saisir une paie <ul style="list-style-type: none"> ✓ A partir d'une liste de contrats ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Impressions des paies et éditions du salarié <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le bulletin de paie ✓ L'AEM, Le certificat Congés Spectacles ➤ Paramétrage de la paie <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les chiffres clés ✓ Les caisses ✓ Les retenues ➤ Modification de taux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Changement de taux ✓ Activation / inactivation de retenues ✓ Mise à jour de retenues ➤ Modifications de paies <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les pré-paies ✓ Le recalcul des paies ✓ La mise à jour des paies ➤ Impressions des états <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les déclarations de cotisations ✓ Le livre de paie ✓ Les écritures comptables |
|--|--|

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes.

➔ PRATIQUE

Intervenants

Leila Borlai
Corinne Lebray
Cécile Bronner
Laurent Thierriat
Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
T 01 53 34 25 25 > F 01 53 34 25 26 > www.ghs.fr

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

➔ AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases ?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.